



FEDERATION AERONAUTIQUE LUXEMBOURGEOISE
MEMBRE DE LA FEDERATION AERONAUTIQUE INTERNATIONALE (F. A. I.)
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDÉE EN 1909
Sous le Haut Patronage de S.A.R. Louis de Nassau, Prince de Luxembourg

Compte-rendu de la Réunion du Bureau de la FAL
du lundi 7 août 2023 à 18 :30 à la Maison des Sports

Présents :

Erny Mattiussi, Vice-Président	(EM)
JC Weber, secrétaire général	(JW)
Jean Lorang, trésorier	(JL)
Carlo Lecuit, invité	(CL)
Armand Stieber, invité	(AS)

Ordre du jour :

1. Rapport de la Réunion du Bureau du 5 juin 2023

Le rapport est approuvé sans commentaires.

2. Autorisation DAC MFK Miersch / Armand Stieber

Après analyse de la lettre de la DAC au MFK Miersch, il est suggéré d'attendre les résultats des discussions au sein du MFK Miersch lors de la réunion de leur CA ce jour avant de formuler la position de la FAL. AS contactera Jacques Wanderscheid ce soir. Le Bureau est cependant d'avis que les arguments avancés dans la lettre de la DAC, pour refuser la hauteur de vol maxi de 300 mètres, ne sont absolument pas acceptables et qu'il faudrait opposer une autorisation aux conditions proposées. Le Bureau demande à AS de préparer une lettre dans ce sens et de la faire signer par Jacques Wanderscheid.

3. Autorisation d'Exploitation pour ELNT

• **Analyse et discussion de l'autorisation**

Après analyse il est constaté que les suggestions de la FAL ont pour la plupart été retenues. La seule objection sérieuse qui persiste concerne le droit exclusif d'opération pour les avions largueurs de parachutistes. Tout autre aéronef reste interdit.

Le CPL suggère de s'occuper d'urgence aux problèmes des arbres et des genêts et de voir avec la DAC si l'urgence et la sécurité peuvent être invoquées pour appuyer l'intervention auprès des eaux et forêts. Une fois les obstacles dégagés, la FAL interviendra auprès de la DAC pour demander d'autoriser les opérations de tout type d'aéronef.

• **Convention ETAT – FAL relative au droit de jouissance des terrains ELNT.**

EM informe que le Comité d'Acquisition du Ministère des Finances est compétent pour établir le bail de location. M. Alain Kirsch du Comité d'Acquisition sera contacté à ce sujet par le Ministère des Sports.



- **Convention « Centre National Parachutisme » FAL – CPL – Ministère des Sports**

Lors de la réunion avec le Ministère des Sports (MM. Costa et Wagner) du 08.08.2023 à 09 :00 à la FAL, il a été décidé que la FAL devra soumettre au Ministère les conditions d'exploitation que nous estimons faire partie intégrante d'une convention.

- **Lettre réclamation Pierre Peters**

Une lettre de Pierre Peters réclamant l'autorisation d'exploitation ELNT restera sans réponse.

4. Réunion du CA du 17 août 2023

EM établira l'Ordre du Jour qui devra être expédié au plus tard le 10 août.

5. Réseaux Sociaux

- **MEGA MEDIA**

Notre présence Facebook est appréciée de façon positive.

- **Site Internet FAL**

- * Contrat avec service-provider. Suivi par EM.
 - Mise en place système NEWSLETTER
 - Ajout des liens pour réseaux sociaux
 - Création d'adresses email pour membres du Bureau

6. Exploitation ELUS

Le projet de l'Autorisation d'Exploitation ELUS a été délivrée au CLVV. Le CLVV a formulé une objection relative aux catégories d'aéronefs autorisées.

7. Divers

- **Nomination VP FAI**

EM sera nommé à la FAI

- **Nomination CASI**

La FAL nominera JW et EM

- **Expo « long live the Summer » à LUXEXPO du 15 au 17 septembre 2023**

La FAL ne participera pas à l'Exposition.

8. Prochaines réunions

- Bureau : 18/09/23
- CA : 17/08/23 à 18 :30

JC Weber, Secrétaire Général FAL

08/08/23